

ASSEMBLEE PROVINCIALE de Liège - Saison 2022-2023

Wegnez, le mardi 16 mai 2023 - 19h30

La réunion est présidée par M. Riga.

Le Comité provincial souhaite la bienvenue aux clubs liégeois.

Herzlich willkommen an die Klubvertreter.

Le CP tient, en premier lieu, à remercier chaleureusement, les membres du RBC Pepinster qui nous accueillent ce soir et en particulier à sa présidente, Evelyne.

Le CP souhaite aussi la bienvenue à :

- Les membres du CDA présents
- Les parlementaires liégeois présents
- Les membres du Conseil judiciaire provincial présents

Les membres du Comité Provincial présents : Mmes Corbisier, Lebrun et Pallen, MM. Ghiezen, Vinci, Beck, Warengien, ainsi que M Putz de la Commission Administrative et secrétaire de la Commission Formation Arbitres.

Le secrétariat de cette assemblée est tenu par Mme Aline Pallen, secrétaire provinciale.

Avant de débiter cette réunion, observons un moment de recueillement à la mémoire de nos amis et parents disparus depuis notre dernière assemblée (pour peu que le CP en ait eu connaissance) :

- M. Etienne Tilman ancien Président des Giants Braives
- M. Charles Maréchal, ancien secrétaire du CS St-Michel
- M. Alain Banneux, ancien coach dans les clubs Jupillois et Amicale Liers
- Mr Dieudonné Maréchal, ancien membre du comité provincial, Président de la commission technique des jeunes ; responsable de la coupe provinciale ; arbitre national ; membre de la CFA et grand-père de Simon arbitre provincial et coach CFA.
- Mr Luc Torlet ancien président d'Elan Fexhe
- M. Alain Dierckx ancien joueur et coach dans de nombreux clubs
- Melle Marie-Cécile de Hennin de Boussu Walcourt, mécène
- M. Willy Deward ancien président des parlementaires liégeois.
- M. Fernand Dewever président du BC Cointe
- M Gobert le Hardy de Beaulieu, ancien trésorier du BC Remicourt

- M. Xavier Jeanne d'Othée, ancien arbitre.

Et celles et ceux que nous aurions oubliés.

ORDRE DU JOUR

1.	Vérification des pouvoirs des délégués des clubs
2.	Introduction (Mot du Président)
3.	Mise à l'honneur des membres fédéraux ou des clubs
4.	Rapport du CP
4.1	Rapport CTJ
4.2	Rapport de la CFA
5.	Rapport du Groupement des Parlementaires
6.	Présentation du bilan
7.	Approbation des comptes
8.	Interpellations
9.	Présentation du Budget
9.1	Vote de la contribution des clubs au budget provincial
10.	Votes spéciaux
11.	Elections des nouveaux membres
12.	Communication des représentants du CDA
13.	Proclamation des résultats du championnat
14.	Divers

1. Vérification des pouvoirs des délégués des clubs

Clubs présents : 52

Clubs absents / excusés : 19

Nombre total de voix (max 567) : 486

Quorum : 244

2. Introduction : le mot du président

Voilà enfin une saison normale qui s'achève ... Normale ? Vous avez dit : « normale » !

Méfiez-vous des apparences, elles sont parfois trompeuses.

Tout d'abord, la crise énergétique a affecté une nouvelle fois les trésoreries des clubs déjà parfois exsangues. Chauffage coupé et douches froides sont devenus la norme dans certains clubs et on peut comprendre leur désarroi.

Tous les clubs, propriétaires ou locataires, ont été durement touchés directement ou indirectement par cette situation.

Dans un autre domaine, la lenteur (et c'est un euphémisme) dans la gestion des rapports d'arbitres par les procureurs régionaux ont perturbés la bonne marche de notre championnat et nous a fait passer pour de « gentils amateurs » aux yeux des journalistes sportifs régionaux qui se sont épanchés longuement sur la situation ubuesque.

Tout autre chose à présent, de nos jours, la logique sportive devient énigmatique, entre les champions qui ne veulent pas monter et ceux qui se sabordent volontairement pour descendre, il y a de quoi en perdre son latin. Kafka se régalerait à coup sûr du dénouement de nos championnats. En outre, pour ajouter un peu de piment, n'oublions pas le fameux PA75 ter, permettant à un club moyennant une convention avec un autre de rejoindre la division de son choix. Il en a fait couler beaucoup d'encre ce 75 ter ... j'allais oublier, le « petit farceur » qui permet au champion provincial de ne pas monter s'il trouve un remplaçant...

En conclusion, il semble qu'il devient presque plus facile de monter administrativement que sportivement. Mais nous ne pouvons incriminer personne car tout cela est parfaitement légal – aucune dérogation, ni passe-droit ! Il conviendra cependant d'évaluer ces dispositions sereinement ; mais à chacun ses compétences et prérogatives.

Dès le début de la défunte saison, une invitée surprise s'est immiscée dans notre championnat et on s'en serait bien passé : LA VIOLENCE !

Aucune division n'a été épargnée : des U8 à la P1MM. A chaque fois le comité provincial a réagi avec fermeté ; car ne pas réagir c'est l'accepter et cela il n'en est pas question.

En plus, vous les bénévoles êtes de plus en plus confrontés dans vos clubs à la violence (physique, verbale et même parfois psychologique) ; des insultes et des menaces de membres mécontents, un parent voulant en découdre avec l'entraîneur de son enfant car il n'a pas joué assez lors du match, les menaces de changer de club si on ne se plie pas à ses exigences, les réunions de conciliation pour désamorcer un conflit, j'en passe et des meilleures ... Tout cela devient monnaie courante dans la vie des bénévoles et épuise... (au CP y compris !)

Plus réjouissant, la qualité de notre championnat, de jeunes joueurs ambitieux et des plus expérimentés contribuent à sa réussite. Beaucoup d'équipes se trouvent bien en première provinciale et ne veulent pas la quitter ... Des joueurs d'un niveau supérieur au niveau provincial sont présents dans toutes les divisions et rendent notre championnat encore plus attractif.

Permettez-moi de revenir sur l'incroyable aventure de la P2MM des Buffalos qui sont arrivés en finale de la coupe AWBB après avoir battus des équipes régionales.

Néanmoins, cet attrait pour le championnat provincial a un côté pervers : plusieurs clubs nous confient la difficulté de recruter des joueurs acceptant de jouer en régional voir en national, ceux-ci préférant user leurs baskets exclusivement dans notre province. Les contraintes (plusieurs entraînements, les déplacements, envie de profiter de sa vie de famille, ...) en seraient-elles la cause ?

Enfin, je ne pouvais conclure cette intervention sans parler, une nouvelle fois, des bénévoles. Vous êtes de moins en moins dans les clubs et le comité provincial en est bien conscient. Nous sommes et serons toujours à vos côtés car nous savons que votre tâche est à la fois primordiale pour notre sport

mais de plus en plus exigeante. Sans vous, sans votre dévouement il n'y aurait plus de basket... lorsque vous êtes découragés et lassés, pensez à tous ces joueurs que vous avez croisé et qui grâce à vous se sont épanouis dans la pratique d'un sport... Vous pouvez vous enorgueillir de votre générosité...

Ici, à Liège, on en est fier sans avoir la grosse tête et comme disent les jeunes on ne « s'enjaille » pas... !
Vive la province de Liège !

3. Mise à l'honneur de membres fédéraux ou de clubs

Vaillante de Jupille : 80 ans

Royal BC Awans : 75 ans

US Awans : 50 ans

Rejane Gustin (RBC Wanze) Après son papa, elle devient en 1977 la 2e secrétaire du BC Wanze. Fidèle à son club de cœur, elle est toujours secrétaire. Appréciée et reconnue pour sa gentillesse, voulant toujours faire plaisir à tout le monde, elle mérite nos félicitations.

Jean-Marie Bellefroid (BC Ninane) Affilié en 1956 à la fédération (il y a 67 ans), Jean-Marie a débuté sa longue carrière de basketteur au BC St-Louis. Il fut plusieurs fois sélectionné pour participer aux activités de la sélection nationale en catégorie scolaire.

Très vite, il fait ses premiers pas en séniors et a côtoyé les plus grands de cette époque : René Aerts, Coco Depauw, Kets, etc...

Il a joué dans les équipes du BC St-Louis pendant 20 ans sans discontinuer. A l'exception de la D1 et la P2, Jean-Marie a joué dans toutes les divisions du basket belge de l'époque. Il a arrêté sa carrière de basketteur à l'âge de 69 ans.

En 2003, suite à un coup de fil d'Arthur Léonard, il pose sa candidature comme parlementaire. Deux ans plus tard, il devient président du groupement des parlementaires liégeois.

Au CP, on retiendra de Jean-Marie, son intelligence, sa lucidité, sa connaissance profonde du monde de basket et de ses subtilités et son amour pour la province de Liège mais aussi sa grande discrétion très appréciée. Travailler avec toi était un réel plaisir.

Jean-Claude Jacobs (RBC Ste-Walburge): Fidèle au BC Sainte-Walburge depuis des décennies, Jean-Claude a connu les débuts sur le terrain extérieur du club dans la cité non loin de la salle actuelle. Sa voix est reconnaissable et est bien connue des arbitres qu'il n'hésite pas à conseiller en cas d'erreur. Sa bonhomie et sa truculence ne sont pas légendaires et lorsqu'il vient voir un match dans « sa » salle, sa place lui est toujours réservée.

Jean-Louis Lambert (BC Harimalia) : Pilier du club, Jean-Louis est mis à toutes les sauces : secrétaire, officiel de table, arbitre bénévole, barman, ... Harimalia c'est Jean-Louis, Jean-Louis c'est Harimalia.

Les arbitres de la province qui accèdent au niveau régional, par ordre alphabétique :
Melles Jaspert et Vinci et M. Melot

4. Rapport du Comité provincial et de ses commissions

CP

Pour : 451	Contre : 35	Abstentions : /
------------	-------------	-----------------

CTJ

Pour : 486	Contre : /	Abstentions : /
------------	------------	-----------------

CFA

Pour : 486	Contre : /	Abstentions : /
------------	------------	-----------------

5. Rapport du Groupement des Parlementaires

Pour : 486	Contre : /	Abstentions : /
------------	------------	-----------------

6. Présentation du bilan

L'objectif de l'année 2022 était de rester attentif au suivi des dépenses des 3 entités pour retrouver un équilibre entre recettes et dépenses. L'objectif est atteint. Je remercie le président de la CFA et de celui de la CTJ pour leur collaboration dans la gestion du budget.

Merci également à la Province de Liège pour le subside qui a permis à la CFA et à la CTJ de concrétiser certains projets.

7. Approbation des comptes

Pour : 486	Contre : /	Abstentions : /
------------	------------	-----------------

8. Interpellations

néant

9. Présentation du budget 2024

Conscient des difficultés financières des clubs mais soucieux de maintenir l'équilibre des finances, le trésorier propose de fixer la participation des clubs à 150 € pour l'année 2024 (125 € en 2023) et de maintenir la gratuité pour les frais d'inscription à la Coupe provinciale.

Pour : 433	Contre : 53	Abstentions : /
------------	-------------	-----------------

10. Votes spéciaux : PC89 et play-offs

PC 89

Pour : 479	Contre : 7	Abstentions : /
------------	------------	-----------------

Play-offs P1MM

Pour : 159	Contre : 110	Abstentions : 217
------------	--------------	-------------------

Une série P2 dames (majorité des 2/3)

Pour : 135	Contre : 226	Abstentions : 125
------------	--------------	-------------------

11. Elections sur 479 voix exprimées

Le bureau électoral est placé sous la présidence de M Gustin, président du CJP.

Assesseurs : MM. Lange et Brand, membres du CJP.

Comité Provincial :

Cooptation :

Philippe Denotte

Pour : 427

Elections :

Beck Laurent :

Pour : 250

Aline Pallen :

Pour : 417

Philippe Denotte:

Pour : 361

12. Communications des représentants du Conseil d'Administration

Cfr. Mail envoyé à tous les secrétaires de notre province par M. Delchef.

13. Proclamation des résultats

Le président donne lecture des différents champions au niveau provincial : le palmarès est disponible sur le site du CP.

14. Divers

Envoyés au secrétariat pour le 8 mai

- a) Plusieurs clubs demandent si l'augmentation des frais de déplacement (0,35€) accordée suite à la forte hausse des prix des carburants sera revue à la baisse suite à un retour à des prix plus raisonnables.

Réponse de JP Delchef :

La question n'a pas encore été mise à l'ordre du jour. Mais vu le manque d'arbitres, il semble difficile de faire marche arrière. Il promet d'en discuter et d'apporter une réponse positive ou négative.

- b) RBC Visé : Demande s'il est possible afin de limiter la manipulation d'argent liquide dans les clubs que les arbitres soient directement payés par la fédération. La fédération débiterait directement les clubs sur la facture mensuelle.

Réponse de JP Delchef :

Vu le nombre de matchs, ce travail n'est pas possible avec le personnel dont dispose la fédération. Il est toujours possible de payer les arbitres via une App mobile si l'arbitre est d'accord.

- c) ABC Waremme : L'an passé des graves incidents sont survenus lors d'une rencontre U14. La police a dû être appelée pour protéger l'arbitre bénévole. Il demande que les clubs informent l'adversaire des faits qui se produisent en déplacement pour que ceux-ci puissent prendre des mesures à l'encontre des auteurs de troubles.